

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

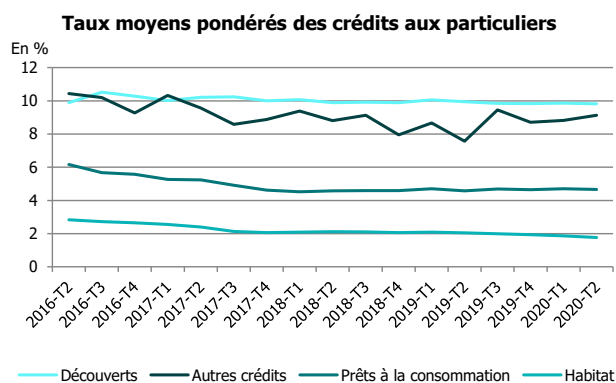
Septembre 2020

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## 2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2020 LE TAUX MOYEN DES CRÉDITS À L'HABITAT POURSUIT SA BAISSÉ

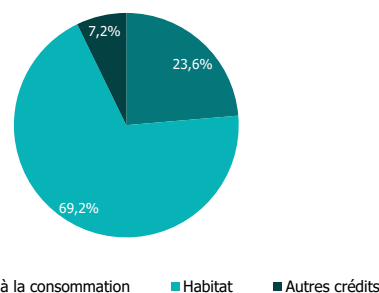
- Au 2<sup>e</sup> trimestre 2020, le taux moyen des **crédits à l'habitat** continue de baisser (-9 points de base sur un trimestre et -28 pb sur un an) et atteint un nouveau point bas historique (1,77 %). Dans la même période, contrairement à la Nouvelle-Calédonie, il s'accroît en Polynésie française et pour la France entière (respectivement +11 et +14 pb).
- Le taux moyen des **prêts à la consommation** s'établit à 4,66 %, en léger recul sur un trimestre (-4 pb).
- Le taux moyen des **découverts** enregistre également une légère baisse (-4 pb).

## CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers**  
(sur un an, hors découverts)



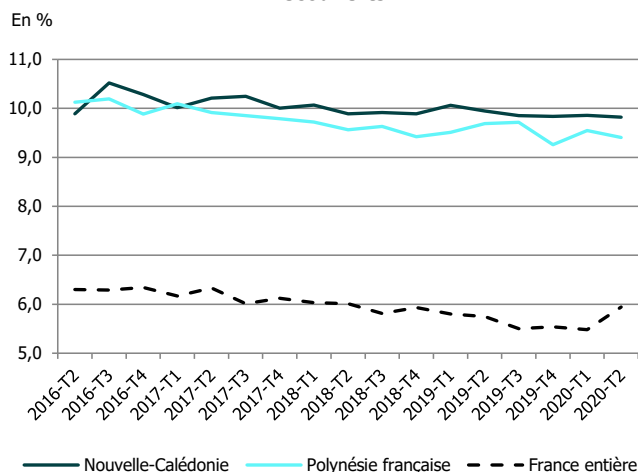
Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %		2019-T2	2019-T3	2019-T4	2020-T1	2020-T2	Variations	
							1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	9,95	9,85	9,84	9,86	9,82	-0,04 pt	-0,12 pt
	Prêts à la consommation	4,58	4,68	4,64	4,70	4,66	-0,04 pt	0,08 pt
	Habitat	2,05	1,99	1,94	1,86	1,77	-0,09 pt	-0,28 pt
	Autres crédits*	7,56	9,46	8,71	8,82	9,13	0,31 pt	1,57 pt
France entière	Découverts	5,75	5,50	5,54	5,48	5,94	0,46 pt	0,19 pt
	Prêts à la consommation	3,96	3,71	3,68	3,75	3,83	0,08 pt	-0,13 pt
	Habitat	1,49	1,35	1,23	1,17	1,31	0,14 pt	-0,18 pt

\*Donnée non disponible pour la France entière

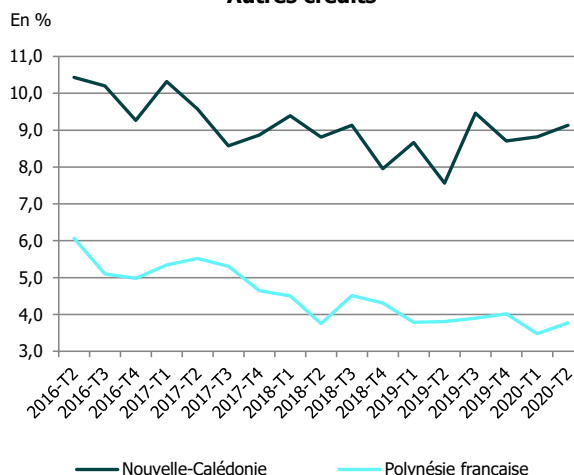
# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

## Découverts



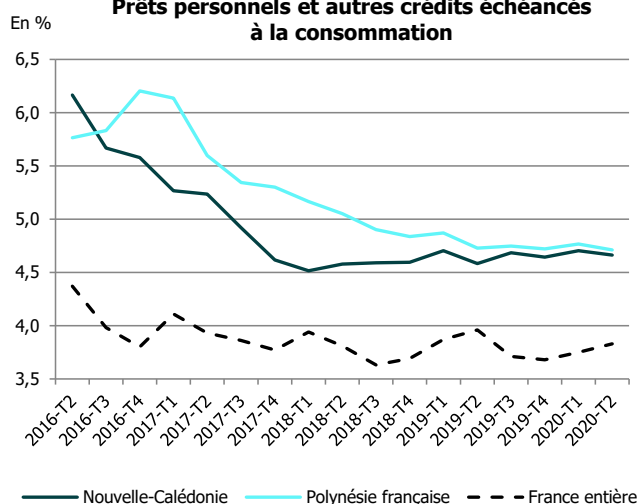
Sources : IEOM, Banque de France

## Autres crédits



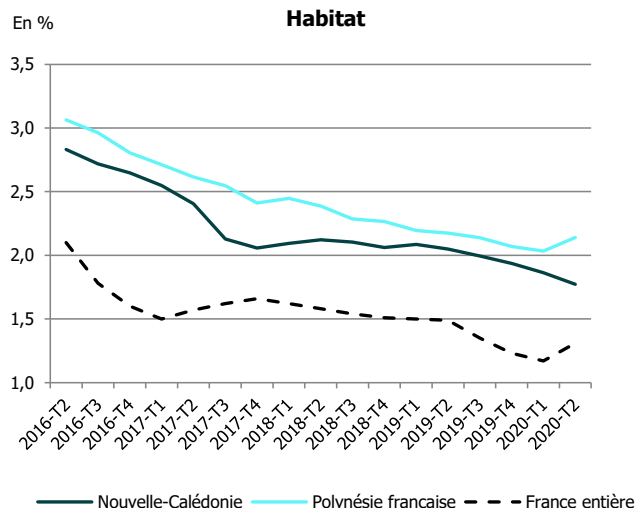
Sources : IEOM, Banque de France

## Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEOM, Banque de France

## Habitat



Sources : IEOM, Banque de France

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 67 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.